

## Revue Tunisienne d'Infectiologie



### INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

La Revue Tunisienne d'Infectiologie est la revue officielle de la Société Tunisienne de Pathologie Infectieuse. Via cette revue, la STPI cible la promotion de la recherche scientifique et formation médicale continue et l'information dans le domaine de l'infectiologie. La RTI publie des travaux en français ou en anglais, sur le thème de l'infectiologie. Les sujets traités ciblent les agents infectieux, les aspects épidémiologiques, physiopathologiques, cliniques, diagnostiques, et thérapeutiques des maladies infectieuses. Le rythme de publication est de quatre numéros annuels et d'un numéro spécial pour le congrès de la STPI.

#### I/ Règles de publications

1. Les manuscrits soumis pour publication dans la RTI ne doivent pas avoir été publiés antérieurement ni être publiés simultanément dans une autre revue, sauf accord particulier entre les rédactions respectives de chaque revue.
2. La soumission d'un article sous-entend que le travail décrit est approuvé par tous les auteurs et par les autorités sous l'égide desquelles il a été réalisé.
3. Tout manuscrit adressé à la RTI est soumis à une relecture anonyme. L'approbation du Comité de rédaction (CR), après modifications éventuelles, est nécessaire pour la publication de l'article. Le CR se réserve le droit de refuser un article pour des raisons qui lui sont propres. Le CR se réserve par ailleurs le choix de la rubrique finale dans laquelle paraîtra l'article accepté, comme de la date de parution.
4. Lorsque les auteurs utilisent l'IA générative et les technologies assistées par l'IA dans le processus d'écriture, ces technologies ne doivent être utilisées que pour améliorer la lisibilité et la langue du travail. L'application de la technologie doit être effectuée avec une surveillance et un contrôle humains et les auteurs doivent examiner et modifier soigneusement le résultat. Les auteurs doivent divulguer dans leur manuscrit l'utilisation de l'IA et des technologies assistées par l'IA et une déclaration apparaîtra dans le travail publié. L'utilisation de l'IA générative ou d'outils assistés par l'IA pour créer ou modifier des images dans les manuscrits soumis est interdite.
5. Les travaux de recherche expérimentale soumis doivent être conformes aux lois en vigueur sur l'expérimentation biomédicale et aux recommandations éthiques de la déclaration d'Helsinki. Ils doivent avoir l'autorisation de conduire une recherche auprès d'un comité d'éthique local ou national. Dans le cas d'expérimentations menées sur des animaux, les

auteurs doivent indiquer si les directives nationales et institutionnelles en matière de soins et d'utilisation des animaux de laboratoire ont été respectées.

**6.** Tous les auteurs de la publication doivent déclarer toutes les relations qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel de conflits d'intérêt uniquement en lien avec le texte publié (elles figurent obligatoirement à la fin de l'article et avant les références bibliographiques). Au cas où il n'existe aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis, la mention suivante doit être ajoutée directement dans le manuscrit : "Conflit d'intérêt : aucun". Si aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis n'a été transmis par les auteurs, la mention suivante sera publiée dans l'article : "Conflit d'intérêt : les auteurs n'ont pas transmis leurs conflits d'intérêt".

**7.** Les auteurs doivent examiner soigneusement la liste et l'ordre des auteurs avant de soumettre leur manuscrit et de communiquer la liste définitive des auteurs au moment de la soumission initiale. Tout ajout, suppression ou réorganisation des noms dans la liste des auteurs, doit être réalisé avant que le manuscrit ne soit accepté et uniquement si de telle modification a été approuvée par le rédacteur de la revue. Pour demander ce type de modification, le rédacteur doit recevoir de l'auteur correspondant l'explication du changement dans la liste des auteurs, la confirmation écrite par courrier électronique, de tous les auteurs indiquant qu'ils acceptent l'ajout, la suppression ou la réorganisation. Dans le cas où des auteurs sont ajoutés ou supprimés, cela inclut la confirmation des auteurs concernés par cette démarche. Le rédacteur n'examinera l'ajout, la suppression ou la réorganisation des auteurs après l'acceptation du manuscrit qu'en des circonstances exceptionnelles. Pendant que le rédacteur examinera la demande, la publication du manuscrit sera suspendue.

**8.** En cas d'acceptation, l'article ne fera l'objet d'aucune autre publication en l'état, sans le consentement écrit du CR.

## **II/ Les Rubriques de la revue :**

Les rubriques suivantes meublent les numéros de la RTI :

**1- Revue de la littérature :** Elle peut être soit sollicitée par le comité de rédaction, soit soumise spontanément par les auteurs. Elle représente l'état de la science sur un sujet donné. Il s'agit de l'analyse critique des travaux publiés sur le thème. L'auteur peut proposer des conclusions ou dégager des voies de recherche.

La revue de la littérature doit comporter moins de 6000 mots. Le nombre des références n'est pas limité. Le résumé doit être rédigé en français et en anglais, avec 3 à 5 mots clés.

**-2- Focus :** Le Focus consiste à faire le point sur un sujet dans un but de synthèse pédagogique. C'est une mise au point pratique sur un thème choisis par le comité de rédaction ou soumis spontanément par les auteurs. Le focus porte sur un ou plusieurs aspects (épidémiologiques, physiopathologiques, diagnostiques, thérapeutiques) du thème. Le focus comporte moins de 4000 mots et des références sélectionnées en nombre limité (maximum 40). Le plan de l'exposé est libre, mais doit faire apparaître clairement la logique pédagogique de l'article par l'usage des différents niveaux de titres et sous-titres de paragraphes. L'auteur doit proposer un encadré avec les 5 à 7 points essentiels (en français et en anglais) de la mise au point, qui remplace le résumé. Un algorithme ou un arbre décisionnel est fortement recommandé pour les sujets qui s'y prêtent.

**-3- Actualités en infectiologie :** La rubrique est faite d'un ou plusieurs articles (1 article en maladies infectieuses, 1 en bactériologie, 1 en virologie, 1 en parasitologie et 1 en mycologie). Elle est sollicitée par le comité de la rédaction. Chaque article comporte une revue de la littérature internationale publiée dans les 3 à 6 derniers mois. Chaque article reprend les idées, la méthodologie, les résultats et les principales conclusions des meilleures publications internationales parues dans les 6 mois précédents la publication de l'article. L'auteur pourra faire le lien avec la réalité de la Tunisie et le plus que peuvent apporter ces publications à la prise en charge diagnostique ou thérapeutique des patients dans notre pays. Chaque article de chacun des domaines sus cités ne doit pas dépasser 2500 mots et doit mentionner dans ses références bibliographiques les articles choisis à résumer. Cette rubrique ne comporte ni résumé ni mots clés.

**-4- Résumé de recommandations internationales** dans le domaine de l'infectiologie (Diagnostic, prise en charge thérapeutique). Cette rubrique est sollicitée par le comité de rédaction. Sa forme est fixée par le comité de rédaction en fonction des recommandations à résumer.

#### **-5- Nouveautés en Tunisie**

Cette rubrique permet au lecteur de la RTI d'être informé des nouvelles AMM en Tunisie, des recommandations des autres sociétés savantes tunisiennes interférant avec l'infectiologie, des recommandations émanant de la tutelle (Ministère de la Santé, DSSB, Programme nationaux...), des données épidémiologiques tunisiennes (résistance, incidence, prévalence...) Cette rubrique est sollicitée par le comité de rédaction. Sa forme est fixée par le comité de rédaction en fonction de l'actualité à publier.

**-6- Le point Pharmacologique :** Cette rubrique peut être sollicitée par le comité de rédaction ou soumise spontanément par les auteurs. Dans cette rubrique, sont publiés les sujets traitant des aspects pharmacologiques (Classification, posologie, mode d'action, Effets indésirables, mode d'administration, utilisation sur terrains particuliers ....) d'un antimicrobien, d'un immunosuppresseur, d'un vaccin ou d'un autre produit ayant un impact sur l'incidence ou la gestion des infections. Cette rubrique comporte moins de 3000 mots et des références sélectionnées en nombre limité (maximum 30), un résumé en français et en anglais et 3 à 5 mots clés.

**-7- Article original :** Il apporte des informations obtenues à partir d'une étude clinique ou de laboratoire. Il comprend moins de 4000 mots (hors tableaux et figures) et moins de 40 références bibliographiques. Il doit comporter les parties suivantes : titre en français et en anglais, un résumé en français et en anglais, qui doit comporter les données scientifiques essentielles à la compréhension des conclusions, des mots clés en français et en anglais, le texte proprement dit, subdivisé en introduction, patients (ou matériels) et méthodes, résultats, discussion, conclusions ; références ; tableaux, figures et légendes.

**-8- Communication brève :** Elle rapporte et discute, à travers les résultats d'une série, un ou plusieurs aspects pratiques et non consensuels du thème choisi. L'auteur propose ainsi ses à travers l'exposé de son expérience une conduite pratique permettant d'enrichir la littérature

mondiale. Cette rubrique comporte au maximum 3000 mots (hors tableaux et figures), 15 références bibliographiques, un résumé en français et en anglais et 3 à 5 mots clés.

**- 9- Cas clinique avec revue de la littérature :** L'auteur rapporte un cas clinique original par sa rareté, par l'atypie de sa présentation, par un effet secondaire inattendu, une évolution inhabituelle...qui contribue à enrichir les connaissances médicales. La revue de la littérature permet de discuter l'originalité du cas. Le titre doit comporter le terme cas clinique ou étude d'un cas et le ou les intérêts du cas. 3 à 5 mots clés en français et en anglais, qui doivent obligatoirement contenir le mot « Case report » ou « Cas clinique ». L'abstract en français et en anglais, ne doit pas dépasser 100 à 250 mots. Le texte ne doit pas dépasser les 2000 mots, et doit comporter une introduction brève, le cas clinique et une discussion, avec au maximum 3 figures et 10 références bibliographiques.

**-10- Histoire de l'infectiologie :** Cette rubrique est sollicitée par le comité de la rédaction et peut comporter une partie sur l'histoire de l'infectiologie tunisienne traitant les biographies, l'histoire des services, la naissance des laboratoires, les grandes épidémies et pandémies survenues dans le pays, les campagnes de vaccination et de lutte contre les maladies infectieuses...Les modalités de présentation de cette rubrique sont discutées avec le comité de la rédaction. Des articles soumis par les auteurs peuvent aussi être acceptés et portent sur l'histoire mondiale des maladies infectieuses, de la découverte des micro-organismes, des anti-infectieux...Les articles soumis spontanément par les auteurs ne doivent dépasser 3000 mots.

### **III/ Soumission du manuscrit**

**1.** Tous les manuscrits doivent être soumis exclusivement par e-mail à l'adresse suivante : rtistpi@gmail.com

**2.** Qu'il s'agisse d'un texte commandé ou spontané, la soumission de l'article doit être assortie d'un courrier ou d'un message à l'attention du rédacteur de la revue qui a commandé l'article le cas échéant.

**3.** Les fichiers distincts, suivants, en format Word, sont nécessaires :

- Fichier 1 : ce fichier est dédié à la page de titre et doit contenir : La rubrique proposée par l'auteur, le titre de l'article en français et en anglais ; les auteurs (en précisant l'auteur correspondant) ; les coordonnées complètes.

- Fichier 2 : Ce fichier est dédié au manuscrit (sans la page de titre) et doit contenir : Le résumé (s'il est demandé dans la rubrique), et mots clés français et anglais (s'ils sont demandés dans la rubrique), le texte, les références bibliographiques, les tableaux et légendes des tableaux ; figures et légende des figures.

- Les figures (schémas, dessins) doivent toujours être fournies en fichiers séparés, à raison d'un fichier par figure.

- Les photos doivent être envoyées en format JPEG dans des fichiers séparés.

**4.** Les résumés ne doivent pas dépasser les 200 mots.

5. Le manuscrit doit respecter la nomenclature internationale des micro-organismes. Le nom du micro-organisme est écrit en italique. À la première mention le genre et l'espèce sont écrits en toute lettre puis le genre est abrégé par la première lettre uniquement, écrite en majuscule, suivie d'un point.

6. Les références sont citées dans le texte entre parenthèses, en suivant l'ordre de leur apparition. Elles doivent être formatées selon les normes de Vancouver en suivant les exemples ci-dessous. Les noms de tous les auteurs doivent être cités s'il y en a 6 ou moins. S'ils sont plus que 6, citer seulement les 3 premiers et ajouter « et al ».

- *Article d'un périodique :*

[1] Moonen V, Raaf M, Depierreux F, Moonen G. Les hoquets : pas toujours banals. Rev Med Liege. 2022;77(3):161-166.

- *Article d'un supplément à un volume :*

[2] Bas S, Vischer TL. Humoral immunity in Chlamydia trachomatis arthritis. Rev Rhum [Engl Ed] 1999; 1 Suppl: 34–6.

- *Article avec DOI :*

[3] Halpern SD, Ubel PA, Caplan AL. Solid-organ transplantation in HIV-infected patients. N Engl J Med. 2002 Jul 25;347(4):284-7. doi: 10.1056/NEJMs020632

- *Article électronique paginé :*

[4] Augé C, Gingras AF. Gestion d'un médicament biologique dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde en présence d'infection. Québec Pharmacie [En ligne]. 2020 [cité le 4 déc2020];67(6):62-9. Disponible <URL>

- *Article électronique en prépublication :*

[5] Auteur A, Auteur B, Auteur C. Titre de l'article. Dépôt d'archives Numéro d'archives [Prépublication]. Année [cité le *date où le document est cité*]: [(Nbr) p]. Disponible: <URL>

- *Livre :*

[6] Auteur A, Auteur B, Auteur C. Titre du livre. Numéro de l'édition éd. Ville (Code de pays): Maison d'édition; Année de publication. Exemple : Lacour B, Belon J-P. Physiologie. Issy-les-Moulineaux (FR): Elsevier Masson; 2016.

- *Livre électronique :*

[7] Auteur A, Auteur B, Auteur C. Titre du livre [En ligne]. Numéro de l'édition éd. Ville (Code de pays): Maison d'édition; Année de publication [cité le *date où le document est cité*]. Disponible: <URL>

- *Chapitre de livre :*

[8] Auteur A, Auteur B, Auteur C. Titre du chapitre. Dans: Nom(s) du/des auteurs(s), directeur(s). Titre du livre. Numéro de l'édition éd. Ville (Code de pays): Maison d'édition; année de publication. p. Première page du chapitre-Dernière page du chapitre.

- *Chapitre d'un livre sans contribution spéciale d'un auteur :*

[9] Titre du chapitre. Dans: Nom(s) du/des auteur(s) du livre. Titre du livre. Numéro de l'édition éd. Ville (Code de pays): Maison d'édition; année de publication. p. Première page du chapitre-Dernière page du chapitre.

- *Thèse ou mémoire :*

[10] Auteur A. Titre [mention Thèse ou Mémoire]. Ville (Code de pays): Maison d'édition ou Université; Année de publication.

- *Thèse ou mémoire électronique :*

[11] Auteur A. Titre [mention Thèse ou Mémoire en ligne]. Ville (Code de pays): Maison d'édition ou Université; année de publication [cité le *date où le document est cité*]. Disponible: <URL>

- *Référence internet* :

L'auteur doit fournir, au minimum, l'adresse URL complète ainsi que la date à laquelle il a eu accès à la référence pour la dernière fois. Toutes autres informations, si elles sont connues (DOI, noms des auteurs, dates, référence à une publication source, etc.) doivent également être mentionnées.

[12] Cancer Research UK, Cancer statistics reports for the UK.

<http://www.cancerresearchuk.org/aboutcancer/statistics/cancerstatsreport/,2003> (accessed 13 mars 2003).